

**Mesures d’amélioration de la circulation
Saint-Philippe propose du stationnement en alternance**

Saint-Philippe, le 6 juillet 2023 – Lors de la séance du 13 juin 2023, les membres du Conseil municipal ont entériné une résolution apportant des modifications au règlement 1008-00 RIP concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique. À cet effet, la Ville vient proposer du stationnement en alternance sur douze (12) rues étroites, d’une largeur de six (6) mètres et moins. Cette mesure vise à améliorer la sécurité en augmentant la visibilité des usagers, en facilitant le passage de véhicule d’entretien et d’urgence, et en limitant le louvoiement des véhicules.

Dès juillet 2023, la nouvelle signalisation sera installée et le stationnement en alternance sera obligatoire sur les rues suivantes :

rue Richard	rue Deneault
rue Lucien	rue de Gaulle Sud
rue de Gaulle Nord	rue Benoit
rue Bernard	rue José
rue Marthe	rue Roger
rue Stéphane	rue Daniel

L’alternance du stationnement sera comme suit :

Jours autorisés	Adresse	Sans adresse
Du lundi au mercredi	Côté impair	Axe Ouest/Nord
Du jeudi au dimanche	Côté pair	Axe Est/Sud





Communiqué pour diffusion immédiate

« En 2019, la Ville a réalisé un projet-pilote de stationnement par alternance sur la rue Marthe. Les résultats se sont avérés favorables, et la Ville a, depuis, reçu plusieurs demandes de la population pour améliorer la circulation dans les secteurs aux alentours. La sécurité est toujours une priorité et la communauté a besoin de solutions qui répondent à leurs besoins et qui contribuent à la qualité de vie » affirme Benoit Dumont, directeur du Service des travaux publics et membre du comité de circulation.

Une seconde phase d'implantation est prévue à l'automne 2023. Des détails suivront.

À propos

La Ville de Saint-Philippe, située dans la MRC de Roussillon au cœur de la Montérégie, a 275 ans d'histoire. Sillonnée par la rivière Saint-Jacques et bordée par les autoroutes 15 et 30, elle offre à la fois les avantages de la vie en campagne et la proximité des grands centres. Son territoire de 62 kilomètres carrés, dont 93% se retrouvent en zone agricole, lui confère un caractère champêtre où l'urbanité côtoie la ruralité.

Pour en connaître davantage sur la ville de Saint-Philippe, visitez ville.saintphilippe.quebec.

- 30 -

Information

Service des communications, Ville de Saint-Philippe | communications@ville.saintphilippe.quebec